



Communiqué de presse

Nanterre, le 22 mai 2026

Canal du Midi : le Fonds AXA pour le Progrès humain et la Fondation Terres d'Eau permettront la plantation de 600 arbres

- Le Fonds AXA pour le Progrès humain et la fondation Terres d'Eau créée par Voies navigables de France, présentent les 5 sites qui recevront chacun une dotation de 100 000 euros du fonds de dotation des Mutuelles et du Groupe AXA.
- Dans le Sud-Ouest, c'est la replantation de 600 arbres le long des berges du canal du Midi qui a été sélectionné, à l'issue d'une campagne de votes en ligne, organisé du 30 mars au 20 avril 2026 inclus et réunissant plus de 13 000 votants.
- Cette dotation permettra de financer une partie de la prochaine campagne, menée par VNF, de replantation des arbres du Canal du Midi, entre Toulouse (31) et Sète (34).

Du 30 mars au 20 avril 2026, plus de 13 000 personnes se sont exprimées pour choisir 5 projets emblématiques parmi les dix projets proposés au vote et répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est la quatrième année que les internautes sont invités à délibérer pour la protection de l'environnement et de la biodiversité des fleuves et des canaux français, porté par la Fondation Terres d'Eau, créée par Voies Navigables de France sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

Ainsi, 5 projets choisis recevront chacun un financement de 100 000€, délivré par le Fonds AXA pour le Progrès humain. Depuis 2022, ce sont 20 sites qui ont pu bénéficier du soutien du mécénat d'AXA.

Dans le Sud-Ouest, c'est le canal du Midi qui réunit l'attention des votants. Joyau architectural exceptionnel inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, une partie des arbres du canal du Midi sont aujourd'hui atteints par la maladie du chancre coloré qui menace ses platanes et toute la biodiversité. AXA accompagnera le déploiement du programme de replantation de Voies navigables de France, en finançant 600 arbres issus d'essences résistantes afin de garantir la survie de ce patrimoine naturel exceptionnel.

« Les fleuves, canaux et rivières constituent un patrimoine naturel vital, essentiel à l'équilibre écologique de nos territoires. Face au défi climatique, nous devons redoubler d'effort pour protéger ces milieux. Ce partenariat de long terme en faveur des voies navigables de France s'inscrit dans notre engagement à faire face aux risques liés au dérèglement climatique. En soutenant ces projets, nous contribuons concrètement à la préservation durable et au renforcement de la résilience de notre patrimoine naturel commun. » déclare **Clément Rouxel**, Délégué général du Fonds AXA pour le Progrès humain.

« Avec la création de la Fondation Terres d'eau, Voies navigables de France affirme sa volonté d'agir durablement pour la protection des fleuves, canaux et rivières. Le partenariat avec le Fonds AXA pour le Progrès humain, mécène fondateur de la Fondation, donne une ampleur considérable à cet engagement, en mobilisant le grand public et en soutenant concrètement des projets environnementaux ancrés dans les territoires. » **Lionel Rouillon**, directeur du développement de Voies navigables de France, membre du comité exécutif de la Fondation Terres d'eau.



A PROPOS du Fonds AXA pour le Progrès humain

Le Fonds AXA pour le Progrès humain rassemble les principales actions philanthropiques du Groupe AXA et des Mutuelles d'assurances AXA, en France et à l'international. Doté de 60 millions d'euros par an, ce fonds de dotation vise à amplifier le soutien des projets à impact des quatre domaines historiques du mécénat d'AXA : science, nature, solidarité et culture.

Le Fonds AXA pour le Progrès humain s'inscrit pleinement dans le prolongement de la mission d'AXA : « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte » et met en œuvre sa vision élargie de la protection, qui s'étend à la résilience des sociétés et à la réduction des inégalités, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Consulter le site internet (<https://www.axa.com/fonds-axa>)

RELATIONS PRESSE :

AXA France

Antoine DEMIERE
antoine.demiere@axa.fr
06 87 77 43 53

Hélicia CHALON
helicia.chalon@axa.fr
06 74 66 98 36

A PROPOS de Terres d'Eau

Terres d'eau est la fondation créée à l'initiative de Voies Navigables de France (VNF) et a pour mission d'agir pour l'eau, le patrimoine et la biodiversité de nos fleuves, rivières et canaux en France. Abrisée par la Fondation du patrimoine, Terres d'eau œuvre à préserver l'héritage fluvial français pour en assurer la pérennité pour les générations futures.

Fleuves, rivières et canaux sont nos alliés face aux défis climatiques. Grâce à la gestion fine des voies d'eau, à la restauration des berges, à la replantation des arbres, à la lutte contre la pollution, nous agissons pour des territoires plus résilients, une nature protégée et un patrimoine préservé.

En mobilisant un large réseau d'acteurs publics, privés et citoyens, avec nos mécènes et partenaires, nous construisons une alliance durable pour l'eau, la nature et les territoires, où chacun devient un compagnon du vivant.

www.terresdeau.vnf.fr

Voies navigables de France Direction territoriale Sud-Ouest

astrid.levern@vnf.fr
07 63 73 80 90